

Aux Parents des élèves du Collège Derborence

Notre réf. : GXA
Votre réf. :
Date : 1^{er} décembre 2020

Déploiement de l'*Environnement Numérique de Travail* (ENT) de l'élève Charte numérique du Collège Derborence & Questionnaire « Equipement numérique »

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Il y a quelques semaines, votre enfant a reçu dans la cadre scolaire un accès à un environnement numérique de travail (ENT), incluant une adresse électronique (prenom.nom@edu.vs.ch). Cet environnement numérique de travail l'accompagnera jusqu'au terme de sa scolarité obligatoire voire au-delà selon la voie de formation qu'il choisira.

En quoi cet environnement numérique de travail consiste-t-il ?

Il s'agit d'une interface internet - gérée par le *Centre ICT-VS* du Canton - à laquelle chaque élève accède *via* un identifiant et un mot de passe, que votre enfant a reçus de son titulaire.

Cette **interface réservée aux activités scolaires** donne accès à différents outils, dont certains peuvent être téléchargés sur des appareils privés en local.

Le tutoriel que vous trouvez en annexe *Comment accéder à mon environnement numérique de travail (ENT) ?*, bien que destiné aux élèves, peut vous être utile en tant que parents.

En offrant à chaque élève un accès à un environnement numérique de travail, le Canton du Valais franchit un pas important vers la digitalisation de certaines activités scolaires. Cette première étape devrait en principe être suivie dès la rentrée 2022 de la mise en application du volet **Education numérique** du Plan d'études romand (PER) qui définira des objectifs d'enseignement et d'apprentissage sur trois axes interdépendants :

- **Les usages.** |
- **Les médias.** |
- **La science informatique.**

Ces nouveaux outils vont - **progressivement et pas à pas** - amener de nouvelles pratiques aussi bien dans les salles de classe qu'au sein des familles. Ils vont induire de nouvelles modalités dans les relations famille/école.

Une boîte à outils a été créée à l'attention des différents utilisateurs (directions, enseignants, élèves, parents). Vous pouvez y accéder *via* le lien suivant : <https://huit.re/ICTVS-Boite> . Elaborée dans le contexte de la pandémie, son utilité va au-delà de cette situation de crise ponctuelle.

De tels changements requièrent toutefois un cadre admis et partagé en termes de droits et de devoirs.

Ce cadre est posé à différents échelons :

- *Directives relatives aux Technologies de l'information et de la communication pour la scolarité obligatoire*, du 7 septembre 2020. Département de l'économie et de la formation.

- *Politique de filtrage Internet pour les établissements de la scolarité obligatoire et du secondaire II*, du 25 août 2020. Département de l'économie et de la formation.
- *Règlement relatif à l'utilisation des ICT pour le personnel enseignant et le personnel administratif du Collège Derborence*. Version provisoire en test pour 2020-2021 / Décembre 2020.
- *Charte numérique du Collège Derborence* et annexe « *Captation audio ou vidéo de cours en présentiel ou d'entretiens entre enseignant-e et/ou élève-s et/ou parents* ». Documents à l'attention de l'élève et de ses représentants légaux. Version provisoire en test pour 2020-2021 / Décembre 2020.

Tous ces documents sont consultables en ligne sur notre site internet www.coderborence.ch .

Le Règlement, la Charte numérique et son annexe sont des documents provisoires. Une version définitive sera adoptée en vue de la rentrée d'août 2021.

La Charte est avant tout destinée à l'élève. Elle est rédigée de son point de vue, autour de quatre champs d'action :

- ***J'utilise.*** |
- ***Je produis.*** |
- ***Je protège.*** |
- ***Je respecte.***

Elle permet de sensibiliser l'élève, par un ensemble de résolutions et de réflexions, afin qu'il puisse analyser et appliquer **un comportement responsable et sécurisé des outils numériques**.

La mise à disposition de la Charte auprès des parents a comme objectif que ceux-ci connaissent ce qui est demandé à l'élève en classe et puissent ainsi l'encourager dans le même sens dans les pratiques qui interviendront à la maison.

Vous trouvez en annexe à ce courrier un formulaire (4 pages) comportant la Charte numérique et son annexe.

Ces deux textes sont accompagnés d'un questionnaire sur l'équipement numérique dont dispose à ce jour votre enfant à domicile. Ce questionnaire ne se veut pas une intrusion inopportune dans la sphère privée mais uniquement une indication pour l'école - à des fins pédagogiques - de la faisabilité des pratiques numériques potentiellement proposées à votre enfant. Il fait aussi suite à des constats établis pendant les semaines de confinement du printemps dernier. Vous avez tout loisir de refuser d'y répondre.

Nous vous remercions de bien vouloir retourner - via votre enfant - le formulaire dûment complété et signé dans les différentes rubriques, pour le vendredi 11 décembre 2020.

En restant à votre disposition si nécessaire, nous vous remercions de votre précieuse collaboration dans le cadre du déploiement de ces nouveaux outils et vous adressons, Madame, Monsieur, Chers Parents, nos salutations les meilleures.

Collège DERBORENCE

Direction

Le Directeur

Xavier GAILLARD

Annexe-s : Tutoriel. *Comment accéder à mon environnement numérique de travail (ENT) ?*
Formulaire. *Charte numérique du Collège Derborence & annexe « Captation audio ou vidéo ... » & Questionnaire - Equipement numérique de l'élève.*

Copie à : Enseignant-e-s, CO Derborence.
Adjoints et Secrétariat, CO Derborence.
Conseil d'administration & Commission scolaire, CO Derborence.
Inspecteur scolaire, Arr. V.



COMMENT ACCÉDER À MON ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT) ?

Ce tutoriel est destiné aux élèves

Tutoriel pour un environnement Windows et Mac OSX
Version 1.0 (14.08.2020)

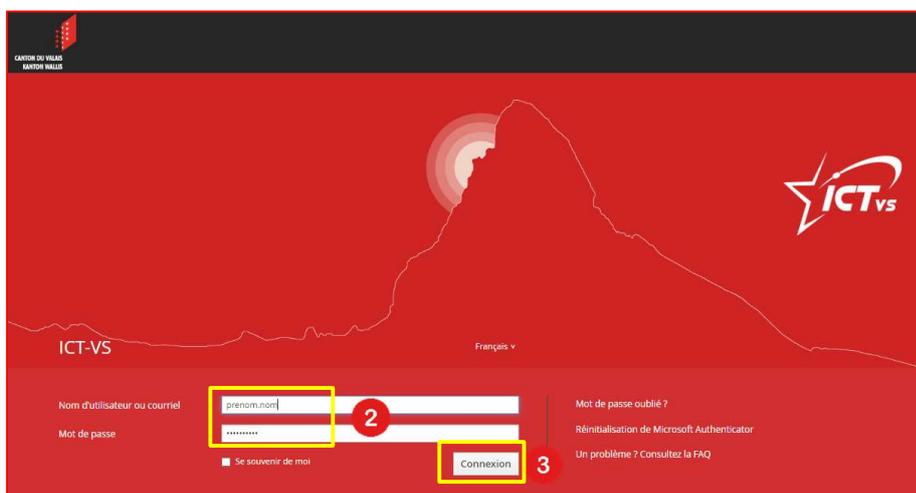


CONNEXION

- Ouvrir le site <https://edu.vs.ch> dans votre navigateur internet
- Cliquer sur « Connexion »

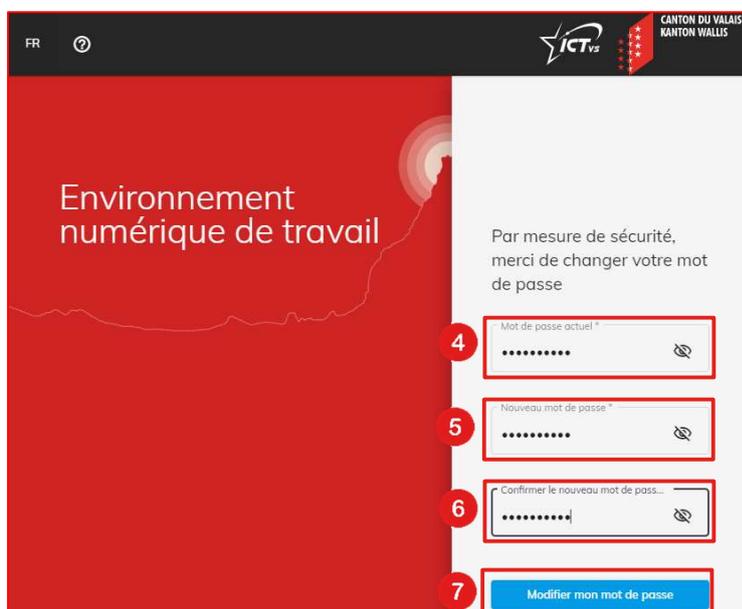


- Entrer le nom d'utilisateur et le mot de passe que vous avez reçus en classe
- Cliquer sur « Connexion »

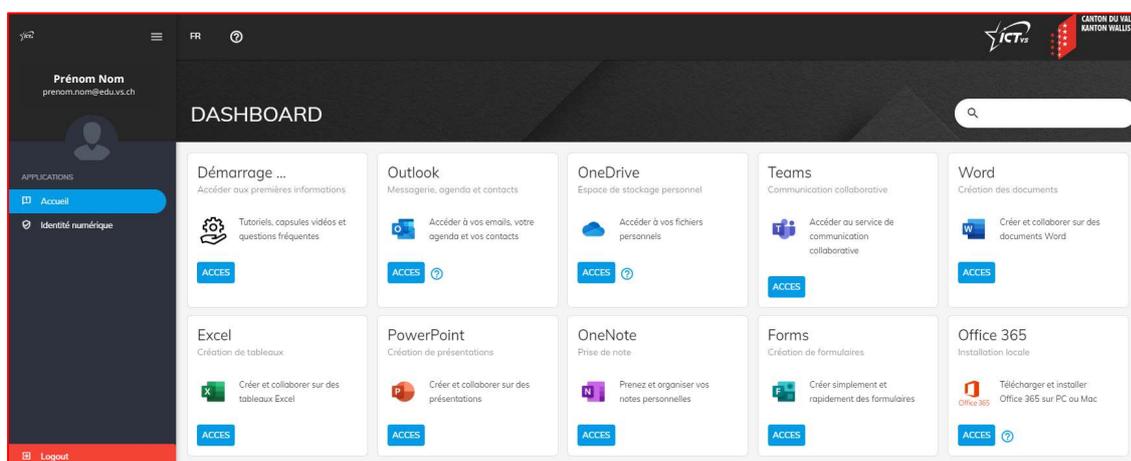




- 4 Entrer à nouveau le mot de passe reçu en classe
- 5 Entrer votre nouveau mot de passe
- i Le mot de passe doit respecter les règles cantonales suivantes :
 - contenir entre 10 et 16 caractères ;
 - remplir 3 des critères suivants : majuscule, minuscule, chiffre, caractère spécial ;
 - le mot de passe ne doit pas être égal au code d'activation remis précédemment ;
 - il ne doit pas contenir votre nom ou votre prénom.
- 6 Confirmer votre nouveau mot de passe
- 7 Cliquer sur « Modifier mon mot de passe »



- i Vous êtes maintenant connecté sur votre environnement numérique de travail (ENT)





OUTLOOK ONLINE

- 8 Vous pouvez accéder à votre boîte de messagerie en cliquant sur Outlook dans votre environnement numérique de travail (ENT).



- 9 Entrez votre adresse de messagerie prenom.nom@edu.vs.ch

- 10 Cliquer sur « Suivant »

